

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE

Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.

POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus

Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal

Les manuscrits non insérés seront rendus

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent. Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

### PARTIE NON OFFICIELLE

## Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

S. A. S. le Prince Albert I<sup>er</sup> est depuis jeudi dernier de retour à Monaco.

Son Altesse Sérénissime était entrée le lundi 4 mars dans le port de Marseille, sur le yacht *Princesse-Alice*, venant de Lisbonne.

Le Prince arrivé le vendredi 22 février dans cette dernière ville, y avait passé quatre jours pour s'occuper de la question des observatoires aoréens, dont la solution est proche, car un projet de loi la concernant vient d'être déposé au Parlement.

Son Altesse Sérénissime a reçu, peu après l'entrée du yacht, la visite de S. A. R. le Duc d'Oporto, envoyé par le Roi. Le lendemain, le Prince, ayant rendu visite au Roi et à la Reine, a dîné au Palais et s'est ensuite rendu au théâtre avec Leurs Majestés.

Le dimanche suivant, le Roi et le Duc d'Oporto ont déjeuné sur la *Princesse-Alice* ; et le lendemain, Son Altesse Sérénissime, accompagnée des personnes de sa suite, a déjeuné sur le yacht du Roi, *Amélia*, tandis que ce navire descendait le Tage jusqu'à Cascaes où le Prince a rendu visite à S. M. la Reine Maria-Pia. Avant son départ, Son Altesse Sérénissime a déjeuné chez le Ministre d'Allemagne.

Une grève des ouvriers du port de Marseille, où le yacht devait prendre du charbon, a retardé de deux jours l'arrivée de Son Altesse Sérénissime dans la Principauté.

\* \* \*

C'est à 4 heures et demie que jeudi après-midi, a été tiré le premier coup de canon annonçant l'entrée du yacht princier dans les eaux monégasques. Le port avec une foule de petites embarcations pavisées et la ville sur les maisons de laquelle flottent d'innombrables drapeaux, présentent le plus charmant aspect.

Sur le quai se trouvent réunis les fonctionnaires, ainsi qu'un grand nombre de notabilités. Le service d'ordre est assuré par M. Delalonde, Directeur de la Police, M. Hennequin, Sous-Directeur, et MM. les Commissaires de Police. Un piquet de carabiniers, sous les ordres de M. le Chef d'escadron Belon, est aligné en face le débarcadère pour rendre les honneurs.

Deux landaus du Palais arrivent successivement sur le quai. Dans l'un, se trouvent S. Exc. le Gouverneur Général, M. le Colonel d'Etat-Major Bellando de Castro, en tenue de service, et le Comte de Maleville, Secrétaire Général. Ces messieurs mettent pied à terre, cependant que M. Jean Blanchy, Sous-Secrétaire des Commandements, se rend en canot à bord du yacht princier.

Peu après arrive le landau destiné à Son Altesse et dans lequel se trouve M. le Comte de Lamotte d'Allogny, Chambellan.

A cinq heures un quart, S. A. S. le Prince

Albert, suivi de M. le Capitaine Baron de Gail, Aide de Camp, prend place dans la baleinière de la *Princesse-Alice*, qui fait force de rames vers le débarcadère.

Dès qu'il met pied à terre, S. A. S. le Prince s'avance, la main tendue vers le premier groupe où nous remarquons S. Exc. M. le Gouverneur Général, M. le Comte de Maleville, M. le Président Baron de Rolland, M. le Colonel de Castro, M. André, Consul de France, M. Camille Blanc, M. le Ch<sup>er</sup> Jolivot, M. Delalonde, M. le Ch<sup>er</sup> de Loth, représentant M. le Comte Gastaldi, indisposé, M. le Curé Pichot, M. Marion, Président du Comité de Bienfaisance de la Colonie française. Notons encore la présence de MM. de Monicault, d'Alverny, Picot-Labeaume, Mareschal, de Ville-neuve, le Commandant Forzinetti, Feuillerade, Adolphe Blanchy, Ch<sup>er</sup> Joseph Marquet, Ch<sup>er</sup> François Médecin, Capitaine Bandini, de Angelis ; MM. Georges Bornier, Fillhard et Cabirau ; les Docteurs Pontremoli, Marsan, Onda et la plupart des membres de la Société Médicale de Monaco ; les membres des bureaux des Comités de Bienfaisance des Colonies française et italienne, etc.

Les carabiniers présentent les armes, les clairons sonnent aux champs et la musique de la Société Philharmonique fait entendre l'*Hymne Monégasque*. Son Altesse Sérénissime prend place dans le premier landau avec M. le Comte de Lamotte d'Allogny et M. le Capitaine Baron de Gail.

L'attelage se dirige aussitôt vers le Palais, et la foule massée aux abords du quai, de la place d'Armes et des rampes de Monaco, se découvre respectueusement et pousse des vivats.

Sur la place du Palais, l'affluence était également très nombreuse. La compagnie des Gardes d'honneur, sous le commandement du Colonel Comte de Christen, présente les armes, et dans la cour d'honneur, Son Altesse Sérénissime est recue par M<sup>sr</sup> l'Evêque et les personnes de Sa Maison.

Et sur la place de Monaco, la foule se disperse en témoignant la joie populaire que cause l'heureux retour du bienveillant Souverain.

S. A. R. M<sup>sr</sup> le Duc d'Oporto, frère de S. M. le Roi de Portugal, est venu plusieurs fois ces jours-ci déjeuner et dîner à bord de la *Princesse-Alice* et au Palais.

Dimanche, Son Altesse Royale est allée avec le Prince Albert visiter l'Exposition de peinture au Palais des Beaux-Arts.

Une sérénade a été donnée vendredi soir en l'honneur de S. A. S. le Prince Albert et à l'occasion de Son retour dans la Principauté. Toutes les Sociétés musicales monégasques, la *Philharmonique*, la Chorale l'*Avenir*, la *Lyre Monégasque*, l'*Estudiantina* et l'*Accord Parfait*, participaient à ce beau concert qui avait attiré une foule nombreuse sur la place du Palais, où avait lieu la sérénade. S. A. S. le Prince a reçu après le concert les Présidents et Chefs de musique qu'Il a félicités des progrès constants des différentes Sociétés.

### Fête de Bienfaisance de la Colonie Française

La fête de charité annuelle donné sous le haut patronage de Leurs Altesses Sérénissimes, par le Comité de bienfaisance de la Colonie française, a eu lieu samedi soir au Casino de Monte Carlo avec un exceptionnel éclat. La recette a atteint le chiffre total de *trente-trois mille quatre-vingt-six francs dix centimes*, et le Comité a lieu d'être fier d'un pareil résultat dû à l'intelligente organisation de la fête et surtout au généreux concours que lui a prêté l'Administration de la Société des Bains de Mer.

La veille, M. André, Consul de France, M. Marion, président, et MM. le docteur Lucas et Juies Michel, vice-présidents du Comité, avaient eu l'honneur d'être reçus au Palais par S. A. S. le Prince Albert qui avait bien voulu leur confirmer Sa haute sympathie pour leur œuvre et leur promettre d'honorer de Sa présence la fête du lendemain.

Donc, samedi soir, dès huit heures et demie, l'atrium et la salle du théâtre du Casino présentaient le plus brillant coup d'œil. Par une heureuse innovation, il avait été arrêté que le grand bal qui, comme chaque année, devait suivre la représentation-concert serait donné, cette fois, dans la salle même du théâtre, ce qui a permis d'installer dans tout l'Atrium une brillante Kermesse avec kiosques divers tenus par des dames-artistes de la troupe du Casino. L'ornementation de cette Kermesse avait été faite avec autant de somptuosité que de bon goût, sous la direction du distingué ingénieur M. Cabirau, chef des Services Extérieurs de la Société des Bains de Mer.

Pavoisé aux couleurs franco-monégasque, orné à profusion de guirlandes et de massifs de verdure, illuminé d'éblouissante façon par d'innombrables lampes électriques, l'Atrium n'a cessé pendant toute la soirée d'être le centre d'une animation extraordinaire. La loterie dont le gros lot consistait en une jolie voiturette-automobile y a obtenu un particulier succès et, autour de l'exposition des lots, la foule s'est pressée jusqu'au moment du tirage, enlevant les billets que vendait une charmante artiste du théâtre, M<sup>lle</sup> Rogery. Même animation joyeuse, autour des kiosques du champagne, des fleurs et des jouets, et aussi autour de la tombola dont l'organisation avait été réservée aux gracieuses demoiselles-patronnesses de la Colonie française de Monaco.

La représentation-concert, dans la salle du Théâtre, a été, d'autre part, une des plus merveilleuses à laquelle on ait assisté, tant par les attractions artistiques du programme que par l'élite mondaine qui se pressait en foule dans les loges et aux fauteuils d'orchestre absolument comble.

A 9 heures précises, S. A. S. le Prince Albert, accompagné de M. le Comte de Lamotte d'Allogny, Chambellan, et de M. le Capitaine Baron de Gail, Aide de Camp, est arrivé au Théâtre et a reçu, au bas de l'escalier, les hommages de la

Colonie française, représentée par M. le Consul André et les Membres du bureau du Comité de bienfaisance.

Après avoir répondu par quelques paroles, Son Altesse Sérénissime invite M. le Consul André à venir prendre place dans la loge d'honneur, et aussitôt l'orchestre, sous la conduite de M. L. Jehin, salue leur entrée en exécutant l'*Hymne Monégasque*, suivi de la *Marseillaise*. L'assistance, debout, accueille les deux hymnes nationaux par de chaleureux applaudissements.

S. Exc. M. le Gouverneur Général et M<sup>me</sup> Olivier Ritt; M. le Président du Conseil d'Administration de la Société des Bains de Mer et M<sup>me</sup> Camille Blanc sont dans leurs loges, ainsi que la famille de M. le Comte Gastaldi, Maire de Monaco, qui occupe la loge faisant face à celle où se trouve M. le Général Joly, Gouverneur militaire de Nice, avec les Officiers de son état-major.

Aux fauteuils d'orchestre, se trouvent la plupart des personnalités marquantes de la Principauté et du littoral, et dans l'impossibilité où nous sommes d'en citer tous les noms, contentons-nous de constater que l'empressement de ce public d'élite témoigne des sympathies unanimes de notre population et de notre colonie étrangère pour le grand et noble pays de France.

Le programme du concert réunissait des éléments artistiques de tout à fait premier ordre et tels qu'il serait difficile de les trouver ailleurs qu'à Monte Carlo.

Il nous suffira de nommer M<sup>mes</sup> Deschamps-Jehin, Emelen, Marie Gutmann, Leclerc, dont les voix chaudes et pénétrantes ravirent l'assistance en des compositions signées Massenet, Tosti, Schumann, Saint-Saëns, L. Jehin — ainsi que MM. Renaud, Soulacroix, Alvarez, Blancard, tous artistes de premier rang, qui interprétèrent magnifiquement les éléments du beau programme composé pour la circonstance. Le public fit fête à chacune des éminentes personnalités artistiques que nous venons de citer et tous remportèrent une ample moisson de bravos.

Le seconde partie de la représentation-concert se composait de tableaux vivants qui ont obtenu un succès considérable: parmi ces tableaux historiques, mis en scène par M. Raoul Gunsbourg avec un goût parfait, nous citerons surtout *Garibaldi à l'assaut*; puis *Lucien Grimaldi repoussant l'assaut des Génois (1506)*, souvenir glorieux et grandiose de l'histoire de Monaco qui souleva une chaleureuse manifestation d'enthousiasme dans la salle; enfin, et pour terminer, la *Marseillaise*, chantée par Rouget de l'Isle (Soulacroix) au bourgmestre de Strasbourg. Ce dernier tableau fut également accueilli par des ovations patriotiques et prolongées et produisit une impression émouvante sur le public.

La représentation terminée, un entr'acte d'une vingtaine de minutes, pendant lequel le public élégant se répandit en foule au milieu de la brillante kermesse installée dans l'Atrium, suffit au personnel des machinistes du Théâtre pour faire disparaître les fauteuils d'orchestre. La salle ayant été ainsi transformée en salle de bal, les danses commencèrent aussitôt aux sons entraînants de l'excellent orchestre, dirigé par M. Bourdarot, et furent précédées par un fort gracieux divertissement réglé par M<sup>me</sup> Gedda et dansé par toutes les dames du corps de ballet. Jusqu'à cinq heures du matin, le bal se prolongea ensuite avec le plus joyeux entrain, et termina dignement cette brillante nuit de fête.

Dans le chiffre total de la magnifique recette de la Fête de charité de la Colonie française, sont compris les dons généreux envoyés au Comité de bienfaisance, à l'occasion de cette fête. Voici l'énumération complète et détaillée des dons actuellement reçus:

LL. AA. SS. le Prince et la Princesse de Monaco. fr. 500  
Le Prince et la Princesse Radziwill (par M. le comte Bertora à M. Valentin: prélèvement sur une location foraine du terrain du boulevard de la Condamine)..... 200

S. Exc. M. le Gouverneur Général et M <sup>me</sup> Ritt.	100
Sir Edouard Malet, Ambassadeur,.....	100
Baron Arthur de Rothschild.....	200
M. le comte Bertora,.....	200
M. Simondetti, Consul général d'Italie à Nice..	50
M. F. Barbier, ancien président.....	100
M. Donneve de Martinaud.....	40
M. Estellon, secrétaire de la « Smith's Bank ».	10
S. A. le Prince Galitzine.....	40
M. le docteur Lucas.....	20
M. le comte Gastaldi, maire de Monaco.....	30
M. de Lattre, Secrétaire d'Etat.....	20
M. Henri Crovetto.....	50

Enfin pour compléter notre compte-rendu de la fête, nous publions ci-dessous la liste des numéros gagnants du tirage de la Loterie:

1597	9480	14714	3405	3818	10225
2703	17240	8659	10479	19394	15864
14695	18104	6583	9525	14140	584
8337	10250	5864	3633	12092	4772
1817	919	8605	1828	8724	11100
1295	8223	787	7856	1742	7826
10598	8320	11668	6336	7299	14521
3573	16738	5218	18895	8231	7614
507	7721	1289	7497	<b>17825</b>	

Ajoutons enfin que l'heureux possesseur du numéro 17825 gagnant le gros lot (voiturette-automobile) a été M. Choblet, commis-principal des Postes et Télégraphes, récemment détaché en service auxiliaire d'hiver au bureau de Monte Carlo.

Les autres lots, non encore réclamés, sont tenus à la disposition des gagnants au Service de la Tapisserie du Casino (impasse de la Fontaine) où on est prié de s'adresser à M. Ribière, chef tapisier.

En dépit d'un ciel nuageux et d'un malencontreux coup de vent d'Est, la bataille de fleurs organisée par les soins de la Société des Régates, sur la place du Casino et les allées des Boulingrins, a eu lieu dimanche après-midi et a été fort réussie tant par l'élégance de la décoration des voitures qui ont pris part au corso fleuri que par l'animation et le joyeux entrain du public nombreux qui avait pris place aux tribunes et tout le long du parcours.

La place du Casino de Monte Carlo avait été ornée avec beaucoup de goût et les tribunes disposées en cercle autour de la pelouse centrale présentaient un coup d'œil charmant. Dans la tribune du jury a pris place M. Camille Blanc, Président du Conseil d'Administration de la Société des Bains de Mer, qui avait accordé de ravissants objets d'art pour être décernés comme prix en plus des jolies bannières données par la Société des Régates.

Ces fort artistiques souvenirs ont été distribués aux voitures suivantes, qui rivalisaient de luxe et de goût dans leur ornementation fleurie:

- 1° Mail-coach de l'hôtel de Paris, fleurs d'amandier et œillets, avec nœuds de rubans roses.
- 2° Voiture de M<sup>me</sup> Jeanne Soré, attelée de quatre chevaux avec postillons en casaque de jockeys (satin jaune et rose), surmontée d'une corne d'abondance et garnie de roses de France et Maréchal Niel.
- 3° Victoria de M<sup>lle</sup> Clémence Dolt, double portique fleuri, couronné d'une boule de fleurs multicolores.
- 4° Victoria de l'hôtel de l'Hermitage (violette d'un côté, mimosas de l'autre).
- 5° Petit tonneau muguet, lilas et gardénias, occupé par un joli enfant, Jack Fletscher.
- 6° Break de l'hôtel Métropole, fleurs d'amandiers, giroflées et œillets.
- 7° Landau, jeunes filles en toilette blanche piquée de nœuds rouges.
- 8° Break à 4 chevaux de M. Gastaud, mimosas.
- 9° Breack de M<sup>me</sup> Gragnon.
- 10° Victoria de M. Rey.
- 11° Char-à-bancs, moissonneurs.

Le tirage de la loterie pour l'Orphelinat aura lieu la semaine prochaine.

Pour clôturer dignement le Congrès des joueurs d'Echecs et de Salta, le juge-commissaire des Tournois invite les personnes qui s'intéressent

aux jeux de combinaison à assister à une séance très curieuse de parties d'échecs simultanées.

Demain mercredi 13 mars, à 2 heures et demie de l'après-midi, M. J. Mieses se propose de conduire sans voir six parties contre les amateurs désireux de tenir un échiquier.

La séance aura lieu dans les salons du Cercle privé des Etrangers à Monte Carlo.

Voici les résultats du cinquième tirage hebdomadaire de la tombola de l'Exposition du Palais des Beaux-Arts:

Le n° 3365 gagne la *Leçon de Danse* (peinture), de Garrido;

Le n° 4464 gagne *Le Rocher de Monaco* (peinture), de Cyrille Besset;

Le n° 2395 gagne *Le Soir* (peinture), de A. Mollèr;

Le n° 164 gagne *Venise* (peinture), de Coromaldi;

Le n° 2583 gagne *Etude* (aquarelle), de Lacroze;

Le n° 870 gagne *Etude d'après V. Lebrun* (miniature), de M<sup>lle</sup> du Châtelet;

Le n° 5031 gagne *La Bacchante* (bronze doré), de Gérôme.

Après M. Maurice Lefèvre, qui a continué ses agréables conférences en nous parlant de la *Femme au XVIII<sup>e</sup> siècle*, puis des *Danses antiques* avec le concours d'une gracieuse prêtresse de Terpsichore, miss Isadora Duncan, ç'a été le retour parmi nous de notre éminent confrère, M. Henry Fouquier; il a tenu, hier, l'auditoire sous le charme de sa parole disert en traitant du rôle de la comédienne dans l'art dramatique, rôle si important au point de vue de la production qu'on pourrait presque affirmer que certaines œuvres ne seraient probablement pas nées si certaines grandes artistes telles que Réjane ou Sarah Bernhardt n'avaient point existé. On a fait à M. Henry Fouquier un accueil aussi flatteur que mérité.

Un violoniste de premier ordre, M. Jacques Thibaut, a obtenu, au dernier concert classique, un succès des plus marquants. Ce jeune virtuose a exécuté, avec une délicieuse sonorité, le *Concerto* de Lalo et le *Rondo capriccioso* de Saint-Saëns.

Au même concert, la belle *Symphonie en si bémol* de Beethoven, conduite avec ampleur par M. Léon Jehin. Notons également la première audition de *Eglogue* et *Orientale*, du distingué compositeur G. Sporck.

M. Jacques Thibaut a remporté un nouveau triomphe hier soir, dans le *Concerto* de Mendelssohn et dans la *Polonaise* de Wieniawsky. Mentionnons également à ce brillant concert le concours de M<sup>lle</sup> Elvira Silla, une pianiste de beau talent, très applaudie dans le *Concerto* de Schumann.

Les auditions musicales se suivent, présentant toutes, comme on le voit, un intérêt exceptionnel, pour le plus grand agrément des nombreux dilettantes de la côte d'azur.

A l'occasion de la Mi-Carême, le concert classique du jeudi 14 n'aura pas lieu.

Dans ses audiences des 5 et 7 mars courant, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes:

Louis-Jean-Marie Claus, né à Saint-Léger (Hautes-Pyrénées), le 14 décembre 1873, journaliste, sans domicile fixe, quinze jours de prison et 16 francs d'amende, pour mendicité et infraction à un arrêté d'expulsion;

Ernest-François Cuore, né à Turin (Italie), le 16 octobre 1852, cuisinier, demeurant à Marseille, un mois de prison et 50 francs d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion;

Antoine Scannavini, né à Crema (Italie), le 18 août 1870, garçon d'hôtel, de passage à Monaco, huit jours de prison, pour coups et blessures volontaires;

Louis Brignole, né à Turin (Italie) en avril 1878,

garçon tripié à Nice, 16 francs d'amende, pour introduction de viande en fraude. (Le patron déclaré civilement responsable);

Georges Ouff, né à Montivilliers (Seine-Inférieure), âgé de 34 ans, chauffeur-mécanicien, demeurant à Paris, 100 francs d'amende, pour blessures par imprudence.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mardi dernier, 27 tireurs ont pris part au 5<sup>e</sup> Prix supplémentaire; les première et deuxième places ont été partagées entre MM. le baron de Montpellier et capitaine Dancourt, 9 sur 9; la troisième place a été gagnée par M. Poizat, 8 sur 9.

Les autres poules ont été gagnées par MM. le prince Potenziani, Roberts, Witheredit et Haydon.

Le lendemain mercredi, le Prix de Laghet a réuni 32 tireurs; les première et deuxième places ont été partagées entre MM. le prince Potenziani et Watson, 8 sur 8; troisième, M. Vernon Barker.

Les autres poules ont été gagnées par M. le baron de Tavernost, prince Potenziani, comte F. de Neiva, Demonts et Galfon.

28 tireurs ont pris part, jeudi, au 6<sup>e</sup> Prix supplémentaire; la première place a été gagnée par M. Hannam, 7 sur 7; les deuxième et troisième places ont été partagées entre MM. le capitaine Dancourt et de Maubeuge, 6 sur 7.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Watson, Chase, capitaine Dancourt et Paul de Lunden.

Vendredi, le Prix du Cap Martin a réuni 31 tireurs. La première place a été pour M. H. Barker, 12 sur 12; les deuxième et troisième places ont été pour MM. Demonts et Chase, 11 sur 12.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Demonts et Galfon.

Samedi, 24 tireurs ont pris part au 7<sup>e</sup> Prix supplémentaire; les première et deuxième places ont été partagées entre MM. le baron de Montpellier et Chase, 6 sur 6; la troisième place a été partagée entre MM. Galfon et Cooper.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Thompson, Moncorgé, Smyth, Ker, baron de Montpellier, Chaveriat, R. Gourgaud, Thome, Chase et Cross.

Hier lundi, 35 tireurs ont pris part au Prix du Cap Saint-Jean. Les premières et deuxième places ont été partagées entre MM. Wolton et Ker, 5 sur 5; la troisième place a été gagnée par M. Vogel, 6 sur 7.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Moncorgé, Paul Lunden, Asselin, Blake, H. Barker, Paul Demonts et Watson.

- Mercredi 13 mars. — Prix des Roses (handicap), 500 fr.
- Vendredi 15 mars. — Prix des Résédas, 500 francs.
- Lundi 18 mars. — Prix des Orangers (handicap), 1,000 fr.
- Mercredi 20 mars. — Prix des Palmiers, 500 francs.
- Vendredi 22 mars. — Prix de Saint-Roman (handicap), 500 francs.
- Lundi 25 mars. — Prix de Larvotto (handicap), 500 fr.
- Mercredi 27 mars. — Prix d'Eze, 1,000 francs.
- Judi 28 mars. — Prix des Bananiers (handicap), 1,000 fr.
- Samedi 30 mars. — Prix de Clôture (handicap), 5,000 fr. et une médaille d'or.

LETTRES ET ARTS

**A l'Académie Française.** — A la dernière séance de l'Académie française, il a été donné lecture de la lettre de candidature de M. Edmond Rostand. L'auteur de *Cyrano* se présente au fauteuil de Henri de Bornier.

Nul autre candidat ne s'est encore déclaré pour ce fauteuil non plus que pour celui du duc de Broglie.

Après la séance, on a beaucoup parlé, dans la galerie des Bustes, du grand talent de Rostand et aussi de sa grande jeunesse. Il a tout au plus trente-deux ans.

Un académicien a fait remarquer que Casimir Delavigne et Villemain ont été élus plus jeunes encore, l'un à trente ans et l'autre à trente et un ans.

**Les Femmes artistes.** — Au Grand-Palais des Champs-Élysées vient d'avoir lieu le vote pour le prix de l'Union des Femmes peintres et sculpteurs. En voici les résultats :

Le premier prix de peinture a été attribué à M<sup>me</sup> Nany Adam.

Le premier prix de sculpture à M<sup>me</sup> de Frumerie.

Le deuxième prix de peinture à M<sup>lle</sup> Madeleine Carpentier.

Le deuxième prix de sculpture (Don Fanny Marc) à M<sup>me</sup> Malvina Brach, et le prix d'art décoratif (Don Fanny Marc) à M<sup>lle</sup> J. de Montigny.

MARINE ET COLONIES

**Les éléphants de mer de Kerguelen.** — Les mers du sud ne sont pas, à beaucoup près, aussi riches en mammifères marins que les mers du Nord. La différence est très marquée en ce qui concerne les phocidés. De ce groupe il y a quelque vingt-cinq espèces dont vingt se trouvent dans l'hémisphère Nord, et quatre seulement dans l'hémisphère Sud. Une cinquième, le *Macrorhinus elephantinus*, ou *leoninus*, serait commune aux deux régions. Encore la chose n'est-elle pas bien certaine; pour certains zoologistes, le macrorhine de Californie forme une espèce distincte, qui serait l'*angustirostris*; cette opinion est celle de Gill, Scammon, Allen, Lucas; elle est adoptée aussi par M. Trouessart dans le *Catalogus mammalium*. Quoi qu'il en soit, la faune australe reste très pauvre comparée à la faune boréale.

Le *Macrorhinus leoninus* est spécial à la région des mers du Sud, et un de ses habitats bien connus est l'île Kerguelen, où M. Robert Hall a eu l'occasion de l'examiner de près récemment (*Zoologist*, pour octobre 1990).

L'île Kerguelen, qui a environ 150 kilomètres de long sur 65 de large, présente une côte très échancrée, où les macrorhines viennent volontiers se rassembler, étant protégés contre l'homme, contre le vent et contre les courants. C'est au mois d'août qu'ils arrivent pour élever leur progéniture; ils repartent en février ou mars. Durant les premiers temps ils sont très apathiques et tranquilles; au printemps ils deviennent plus vifs. L'homme ne paraît pas les effrayer beaucoup: ils le regardent un moment avec un peu d'inquiétude, puis ils se rendorment. On peut traverser une troupe de 40 ou 50 macrorhines endormis, dit M. Hall: à peine un ou deux manifesteront-ils quelque émoi pendant un instant.

Leur poids peut être considérable: il peut s'élever jusqu'à 4 et 5 tonnes. Cinq hommes ensemble ne peuvent retourner certains mâles adultes sans des leviers spéciaux, et rien que pour trainer sur le sable la moitié d'une peau, il a fallu les efforts de sept matelots réunis. La graisse forme une couche ayant de 5 à 15 centimètres d'épaisseur.

De manière générale, les macrorhines se réunissent en colonies. Dans une même baie, il y aura 5, 6 ou 10 colonies; mais chacune reste distincte, et dans chacune on ne trouve que des individus du même sexe: ici une colonie de femelles, ou de vaches; là une colonie de mâles, ou de taureaux. Il est rare que les deux sexes se rencontrent dans la même colonie durant le séjour à Kerguelen. Les jeunes restent moins longtemps que les adultes, ils paraissent quitter l'île avant leurs parents, et avant la fin de décembre, époque où M. Hall visita l'île.

On dit communément que les macrorhines ne prennent pas d'aliments durant la période de repos, et vivent sur leur graisse. Ceci paraît être exagéré; M. Hall a vu la plupart des animaux aller à l'eau chaque jour. Mais ils peuvent vivre assez longtemps sur leurs propres ressources: un bon mois, d'après le cas d'un jeune qui fut transporté à Melbourne et logé dans un aquarium, où du reste il mourut quelque mois plus tard.

Les macrorhines sont l'objet d'une exploitation régulière pour leur peau. On en tire plusieurs centaines chaque année. M. Hall ne dit point si l'espèce est protégée, et si elle diminue ou non,

Les chasseurs opèrent sur terre. Ils entourent les colonies, et chassent les malheureuses bêtes vers le rivage afin de n'avoir pas la peine de trainer les peaux. Ceci de-

mande souvent beaucoup de temps; les macrorhines se hissent souvent jusqu'au sommet des pentes, à 30 et 40 mètres de hauteur, et assez loin de la plage, et là ils s'établissent dans des façons de fossés ou de mares, naturels ou artificiels.

Une fois près de l'eau, ils sont fusillés presque à bout portant; une balle dans la tête les tue aussitôt. On les dépèce de suite, une incision est pratiquée tout le long du dos, et le sang jaillit au dehors. Il est sous forte pression encore; M. Hall a vu d'un même macrorhine s'échapper de la même incision quelque soixante jets de sang ayant 50 et 60 centimètres de hauteur. On n'attend évidemment pas que l'animal soit complètement mort pour commencer les opérations; les bouchers, tant d'eau que de terre ferme, n'ont jamais été réputés pour leurs sentiments d'humanité.

Les viscères du macrorhine sont très longs comme il arrive toujours pour les herbivores; l'intestin grêle a jusqu'à 75 mètres de longueur. Il ne paraît pas, d'après M. Hall, que l'on tire parti de la graisse des macrorhines; c'est pour leur peau seulement qu'on les sacrifie.

VARIÉTÉS

L'application de la physique à la médecine

La Société des Amis de l'Université de Paris a organisé cette année, à la Sorbonne, une série de conférences qui sont très suivies. Elles ont été inaugurées par M. Gariel, le savant professeur de la Faculté de médecine, qui avait pris pour sujet « l'application de la physique à la médecine ».

Voici le bref résumé de cette intéressante et instructive causerie à laquelle le conférencier a apporté les ressources et le charme de sa brillante expérience en la matière.

Dans le traitement, en quelque sorte historique, des maladies, en laissant, pour le moment, de côté la physiologie et la recherche du diagnostic, il semble qu'on puisse distinguer trois phases. D'abord on chercha à guérir par l'emploi d'êtres vivants: animaux et végétaux. Par une application de la chimie, on se servit ensuite de drogues. Enfin, dans ces derniers temps, on s'est mis à appliquer au traitement des maladies les divers agents physiques: au lieu de continuer à se servir uniquement d'objets matériels, la thérapeutique commence à utiliser l'énergie sous ses multiples formes.

La mécanique même est appelée à l'aide. L'étranger et Paris possèdent leurs Instituts de mécano-thérapie. Là, de nombreux appareils impriment à tel muscle tel mouvement dans un but déterminé. A la mécanique se rattache la vibrothérapie, qui fait intervenir (dans certains cas de névralgie, par exemple) les vibrations matérielles.

Le rôle de la chaleur est plus connu. L'usage des bains n'est pas d'hier. Mais ce qui était intéressant, c'était de pouvoir soumettre à des températures extrêmes seulement les parties malades du corps. Pour ce résultat, ne suffisent pas les bains de vapeur: l'humidité de l'air rend en effet leur action très douloureuse. L'étuve de M. Thallermann permet de porter dans l'air sec, la température à 110° et jusqu'à 130°; et cela sans aucune douleur. Par opposition, il y a frigothérapie. Le puits frigorifique de M. Raoul Pictet abaisse, par l'emploi de l'acide carbonique liquide la température extérieure du corps malade à 110°. Le patient ne ressent qu'une agréable fraîcheur; il ressort du puits avec un appétit formidable et, souvent, avec sa maladie d'estomac ou sa maladie nerveuse guérie. Il faut rapprocher de ce procédé celui de MM. Letulle et Ribard, pour donner de l'appétit aux tuberculeux qui en manquent si souvent: sur l'estomac est disposée une couche d'ouate, sur laquelle de l'acide carbonique solide produit un froid de 40 degrés.

On connaît aussi les cures de lumière. Près de Trieste, dans les montagnes de la Carniole, à 800 mètres d'altitude, les malades se promènent au soleil, tout nus, quelques heures l'été, quelques minutes l'hiver. Cela les guérit de leur neurasthénie. Dans les ateliers où l'on soude les lampes à arc électrique, des ouvriers avaient senti, non sans étonnement, leurs douleurs rhumatis-

males s'atténuer et même disparaître. Cela donna l'idée de projeter la lumière de l'arc électrique sur les points malades; puis on employa les lampes à incandescence. M. Kellog eut l'idée des bains de lumière artificielle: il enferme le malade, pendant une demi-heure, dans une caisse en bois argenté, à l'intérieur de laquelle brûlent cinquante à soixante lampes. La tête, cela va sans dire, est laissée prudemment à l'extérieur.

Mais, parmi les rayons lumineux, tous ne se comportent pas de la même façon, les rayons chimiques (bleus et violets) étant de beaucoup les plus actifs. Aussi a-t-on été amené tantôt à éliminer ces derniers, tantôt à les employer seuls. Les Japonais savaient depuis longtemps que la variole se traite admirablement par la lumière rouge. Un varioleux, enfermé dans une chambre éclairée uniquement par des verres rouges, est exempt de suppuration, et il évite les fâcheuses cicatrices. Ce procédé original donne aussi de bons résultats pour le traitement de la rougeole. Mais les rayons bleus et violets, par contre, font merveille dans d'autres cas. On ne connaissait pas de bon remède contre le loup, cette épouvantable maladie. Le Dr Finssen, de Copenhague, sur 400 cas, a obtenu plus de 300 guérisons, et cela en dépouillant la lumière du soleil ou de l'arc électrique, concentrée par des lentilles, de ses rayons rouges, au passage d'une couche de liquide bleu, et en la projetant sur une toute petite surface de peau. Le traitement, il est vrai, dure trois ou quatre mois: qu'importe si la guérison est au bout!

M. Gariel a moins insisté sur l'électrothérapie, plus connue. Cependant il a donné des détails intéressants sur les courants de haute fréquence, qui correspondent à 500,000 ou à un million de variations par seconde, et qu'on ne sent même pas. Il a décrit l'appareil imaginé par le savant M. d'Arsonval: un grand cylindre, formé par un fil enroulé en hélice et sur lequel passent ces singuliers courants; le malade est placé à l'intérieur, sans contact avec le fil; il est guéri à distance. Le traitement est appliqué pour les maladies d'épuisement et pour les maladies nerveuses.

En terminant, M. Gariel a constaté qu'il n'est plus possible au médecin d'ignorer les progrès de la Physique, non plus que ceux de la Chimie et de l'Histoire naturelle, lui qui doit chercher dans toutes les sciences les moyens de remplir sa tâche: soulager et guérir!

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 3 au 10 Mars 1901

NICE, yacht à vapeur <i>Sagitta</i> , angl., c. Newman,	sur lest.
MARSEILLE, yacht à vap. <i>Princesse-Alice</i> , monég., c. Carr,	—
BEAULIEU, yacht à vap. <i>Flaingo</i> , angl., c. Bioren,	—
MARSEILLE, b.-g. <i>Elisa</i> , fr., c. Spadoni,	houille.
MENTON, yacht à vapeur <i>Gabrielle</i> , fr., c. Ricord,	sur lest.
CANNES, b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Dalbéra,	sable.
— b. <i>Jean-Baptiste</i> , fr., c. Carlon.	—

Départs du 3 au 10 Mars

NICE, yacht à vapeur <i>Sagitta</i> , angl., c. Newman,	sur lest.
BEAULIEU, yacht à vap. <i>Flaingo</i> , angl., c. Bioren,	—
MENTON, yacht à vap. <i>Gabrielle</i> , fr., c. Ricord,	—
CANNES, b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Dalbéra,	—
SAINT-TROPEZ, b. <i>Jean-Baptiste</i> , fr., c. Carlon,	—

REMERCIEMENTS

Monsieur ANTOINE MÉDECIN, Membre de la Commission Communale, ses enfants et parents, remercient sincèrement les personnes qui se sont associées à leur douleur en assistant aux obsèques de **Madame Antoinette MÉDECIN.**

AVIS DE MESSE

Madame veuve Félicité CROVETTO — les familles BRUN — GRINDA — CROVETTO et REPAIRE informent leurs parents, amis et connaissances qu'une messe de fin d'année sera célébrée le jeudi 14 mars courant, à 9 heures du matin, en la paroisse de Sainte-Dévote, pour le repos de l'âme de

Monsieur Louis CROVETTO

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire, le **Lundi 8 Avril 1901**, à deux heures de relevée, au siège de la Société, à Monaco.

L'Assemblée Générale se compose de tous les propriétaires ou porteurs de deux cents actions de la Société, ou de l'équivalent en cinquièmes, ayant déposé leurs titres au siège social au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production de récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article 35 des statuts équivaut à celle des titres eux-mêmes.

ORDRE DU JOUR:

Rapport du Conseil d'Administration sur l'Exercice 1900-1901.

Rapport des Commissaires.

Approbation des comptes, s'il y a lieu.

Fixation du dividende.

Acquisition et cession de terrains.

Ratification de la nomination du Directeur Général.

Nomination des Commissaires des Comptes.

Etude de M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco  
2, rue du Tribunal, 2

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat passé devant M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco, le quinze février mil neuf cent un, monsieur Henri POTIER, propriétaire, demeurant à Paris, ayant élu domicile à Monaco, en l'étude de M<sup>e</sup> Valentin, notaire, a acquis de M. le vicomte François-Henri-Gabriel DE FONTARCE, propriétaire, demeurant à Paris, ayant élu domicile en la même étude, la moitié indivise avec monsieur le vicomte de FONTARCE, vendeur, dans un terrain situé à Monaco, quartier de Monte Carlo, lieu dit « La Poterie », d'une contenance de mille quarante-sept mètres carrés, quarante-neuf décimètres carrés, faisant partie du n° 166 de la section D, du cadastre, tenant du nord à un passage, du midi à monsieur Tourot, du levant et du couchant à des avenues non encore dénommées.

Cette vente a eu lieu moyennant le prix principal de quatre-vingt-six mille cinq cents francs, ci: **86,500.**

Une expédition dudit contrat de vente, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté ce jour-d'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble sus désigné des inscriptions pour cause d'hypothèque légale, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le 12 mars 1901.

Pour extrait:  
Signé: L. VALENTIN.

AVIS

Monsieur Eugène VÉRAN, tapissier et marchand de meubles, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que, pour cause d'agrandissement, depuis le 1<sup>er</sup> mars courant son magasin et ses ateliers qui étaient situés rue de la Turbie ont été transférés **Villa Bona et Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine.**

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur **Louis MARRAND**, négociant, demeurant à Monaco, sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoir, dans le délai de vingt jours, à partir du présent avis, devant M. RAYBAUDI, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres de créance, accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au Greffe.

A l'égard des créanciers domiciliés hors du territoire de la Principauté, le délai ci-dessus sera augmenté de dix jours.

La vérification des créances aura lieu le 16 avril prochain, jour de mardi, à 3 heures du soir, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco.

Monaco, le 8 mars 1901.

Pour le Greffier en Chef,  
A. Cioco, C. G.

Etude de M<sup>e</sup> Charles TOBON, huissier à Monaco  
30, du Milieu, 30

VENTE VOLONTAIRE

Le jeudi 14 mars 1901, à 9 heures du matin, à la salle de vente Cursi, sise à Monaco, boulevard Charles III, numéro 2, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de divers meubles et objets mobiliers consistant notamment en: lits complets, armoires à glace, commodes, tables de nuit, toilettes, glaces, fauteuils, chaises, bibliothèque, coffre-fort, presse à copier, billard, etc.

Au comptant, 5% en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier: Charles TOBON.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de S<sup>t</sup>-Maur

Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine  
et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo

Imprimerie de Monaco — 1901

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire: 65 mètres)

Mars	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
	4	759.5	758.5	758.5	760.5	759.5	13.5	17.5	15.5	13.6				12.3	N.-O. fort E. N.-E. faible. id. O. violent N.-E. fort. id. faible. id.
5	760.5	760.5	759.5	759.5	759.5	14.5	16.5	16.5	13.5	12.2					
6	758.5	757.5	756.5	755.5	753.5	15.5	16.5	16.5	12.8	12.2					
7	756.5	746.5	744.5	744.5	745.5	14.5	15.5	15.5	12.5	11.5					
8	746.5	747.5	747.5	747.5	748.5	13.5	14.5	13.6	12.2	12.5					
9	754.5	756.5	756.5	757.5	758.5	13.5	15.5	12.5	11.5	10.5					
10	752.5	750.5	747.5	746.5	747.5	13.5	15.5	15.1	14.5	11.5					
DATES						4	5	6	7	8	9	10	Pluie tombée: 4mm 8		
TEMPÉRATURES						17.4	16.8	16.7	16.1	15.3	16.5	15.6			
EXTRÊMES						11.4	10.8	10.9	10.4	9.4	10.2	10.2			